

Le Nézellois

www.nezel.fr



VILLAGE DE NÉZEL

SEPTEMBRE 2022

43

SOLIDARITE
C EST LA
RENTREE
TRACTEUR BLUES
CLIMAT
NEZEL
TRAVAUX
ECOLE



62 RUE SAINT BLAISE
78410 NEZEL
R.C.S 509 349 492

LE LEONARD

BAR BRASSERIE JEUX

TEL : 01.30.90.26.40
TEL : 01.30.95.20.54

TAXI

A-L TAXI

Stationnement Goussonville - Nezel

toutes distances 7/7 - Gares - Aéroports
conventionnés CPAM

Virginie ALLIX
Paulo LOPES

06 87 20 53 42
06 31 20 54 30

COIFFURE MIXTE

NEZEL O NATUREL

26 rue saint blaise
78410 NEZEL
01.30.95.55.77



OTEL Lizel
Gérant

06 30 80 85 86
euridudemaine.01@gmail.com
36 rue de la Falaise, 78126 Aulnay-sur-Mauldre

Le Fournil de Nezel
Boulangerie - Pâtisserie

28 rue Saint Blaise
78410 - Nezel
Tél: 01 30 95 64 63

MOTOCULTURE ET VELO

VENTE - REPARATION - ENTRETIEN
PIEDS DETACHEES - ACCESSOIRES

19 Chemin des Hamards 78410 Nezel
01 30 91 00 78

Travailler le vendredi de 10h à 17h00 et le samedi de 10h à 12h00
Dimanches de 10h à 12h et de 14h à 17h

ELECZEL - MATOS Orlando
Enfin nous, le courant passe

Electricité Générale
DEVIS GRATUIT
06.59.93.00.21

13, Rue saint Blaise
78410 NEZEL
eleczel@hotmail.fr

06.26.77.91.37

Pose ongles
Pose vernis

Vernis Sage
La beauté des mains

Hélène GOMES
prothésiste ongulaire

épi Service

24 bis Rue Saint Blaise
Tél : 01 30 95 85 46

Chères Nézelles, chers Nézelles,

Comme la période estivale fut riche d'événements à Nézel ! :

Fête de la musique sur la place de la mairie, Festival Tracteur Blues à l'espace Pierre Brémard, Théâtre et spectacle de danse à la salle Jean Claude Ruffié, Kermesse à l'école, Brocante au près Dieu, Soirée cabaret... des animations festives que l'on doit en grande partie à nos dynamiques associations, quelle chance de vous avoir à Nézel, mille mercis !

Les vacances sont passées comme une flèche et c'est déjà la rentrée des classes : Enseignantes et municipalité étaient fin prêtes pour accueillir en ce jeudi 1er septembre nos nombreux écoliers. A voir tous ces sourires sur les visages, ces retrouvailles ont été un vrai plaisir aussi bien pour les enfants que pour les parents et enseignants.

Je remercie nos agents rattachés aux écoles pour le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des enfants à la maternelle, à la cantine, à la surveillance de cour, à l'entretien des bâtiments, ils méritent votre gratitude. J'en profite aussi pour remercier l'ensemble du personnel communal qui contribue au fonctionnement de notre charmante commune dans un contexte qui devient de plus en plus contraint.

Ces dernières années avec la quasi suppression des dotations globales de fonctionnement (DGF) de l'Etat, avec aussi en 2022 la diminution inédite des attributions de compensation de la communauté Urbaine GPSEO, nos recettes financières ont chuté d'une façon insoutenable. Face à ce lourd constat la commune a mis en place un plan d'économie drastique exposé en toute transparence dans ce numéro. Malheureusement ces efforts ne suffisent pas à assurer le fonctionnement ni les investissements de la commune, faute d'autofinancement.

Aussi c'est dans ce contexte inédit qu'en avril dernier lors du vote du budget, le Conseil Municipal a pris la difficile décision de recourir au levier fiscal (nous avons évité le recours à l'impôt depuis 11 ans) en augmentant la taxe foncière de 5,5 points.

Ce choix nous ne l'avons pas fait de gaité de cœur mais par devoir : celui de maintenir les services publics, de préserver les services de proximité, d'assurer le développement de notre charmant village au bénéfice de tous les Nézelles.

Nous sommes bien conscients que cette mesure survient à un moment où la conjoncture actuelle est difficile, mais elle était nécessaire pour nous donner les moyens d'être à vos côtés : pour offrir aux jeunes les structures nécessaires à leur apprentissage et les activités propices à leur épanouissement ; pour offrir aux familles un cadre de vie attrayant ; pour continuer à soutenir nos commerces, nos associations ; pour permettre à nos aînés une vie paisible dans notre village; pour défendre notre belle ruralité au sein de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension pour nous donner les moyens de continuer à faire de notre village un village d'avenir, prêt à relever les défis de notre temps face aux enjeux climatiques, sociaux, sociétaux et environnementaux.

Dominique TURPIN
Maire de Nézel

Conseiller délégué de la
Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise



A toutes et à tous, une très belle rentrée.



Rentrée Scolaire

C'est dans la bonne humeur, les rires, parfois les pleurs, que s'est effectuée cette nouvelle rentrée des classes. Les enfants ont pu retrouver leurs amis mais aussi leurs maitresses. Voici l'équipe pédagogique :

En maternelle :

- Enseignantes: Aurélie JULIEN-LECOT PS-GS (24 élèves) , Audrey LUSARDI et Camille LALOU (le jeudi) MS-GS (23 élèves)
- Personnel communal : Agent Technique Spécialisé Ecole Maternelle - Martine BALLON et Laetitia LE CERF

En élémentaire :

- CP-CM2 (21 élèves) : Sabine GREGORUTTI
- CE1-CM2 (23 élèves) : Odile BRUGEL et Fatma KICALI (le mardi + 1 jeudi sur 3)
- CE2 (21 élèves) : Charlotte BREUIL remplaçante de Mme Jessica SURBIN et Camille LALOU (le lundi)
- CM1 : Hélène SCHMUCK et Camille LALOU (le mardi)



Kermesse

Après le traditionnel spectacle de fin d'année, s'est tenue le Vendredi 24 Juin la kermesse de l'école.

Au programme : chamboul'tout, pêche aux canards, fléchettes, maquillage, tir au but...Au fur et à mesure de leurs victoires, les enfants ont collecté toute l'après midi des tickets leur permettant d'obtenir un lot ou de se faire maquiller.

La soirée s'est terminée par le partage d'un diner auquel chacun avait contribué.

Cet évènement a permis de récolter un montant important qui pourra financer les activités de 2022/2023. La municipalité tient sincèrement à remercier :

Les bénévoles de la caisse des écoles : sans bénévole pas d'évènement.

Les enseignantes des écoles et notre directrice pour le temps passé à la préparation du spectacle, leur aide durant l'évènement et plus globalement pour leur investissement durant cette année scolaire très compliquée,

L'ensemble des parents qui ont donné du temps pour contribuer à cette réussite, en s'occupant d'un stand ou en cuisinant un gâteau mis à disposition de la caisse des écoles (quasiment 50 gâteaux ont été cuisinés pour l'occasion (!)),

A Blandine qui a capturé toutes ces jolies photos et nous permet de constituer cette belle galerie.



Des aides pour alléger de budget rentrée

N'oubliez pas que différentes aides de l'Etat et du département sont mises en place pour vous aider financièrement lors des inscriptions aux activités sportives de vos enfants. Les plus simples sont :



Le pass + : Une aide du département de 80 € à répartir entre des activités culturelles et sportives sans conditions de ressources, dès la rentrée en 6ème.

Plus d'infos sur www.yvelines.fr/jeunesse/dispositifs-jeunes/le-pass-hauts-de-seine-yvelines-la-carte-des-jeunes/



Le pass'sport : Une aide de l'Etat de 50 € pour les familles qui bénéficient de l'aide à la rentrée scolaire.

Plus d'infos sur <https://pass.sports.gouv.fr/>



D'autres aides existent mais sont soumises à certains critères, renseignez vous auprès de la CAF. www.caf.fr/partenaires/caf-des-yvelines/partenaires-locaux/enfance-jeunesse/aide-aux-loisirs

Chasse aux Oeufs de Pâques

Lundi 18 Avril s'est tenue à l'espace Brémard une chasse aux œufs.

Organisée par la caisse des écoles, elle a régalée 70 enfants Nézellois.

Un énorme merci à la caisse des écoles ! Sans bénévole, pas d'évènement. N'hésitez pas à proposer votre aide à la caisse des écoles.



Centre de loisirs : un nouveau directeur



Michael Baton

L'UFCV - Ile de France a posé quelques questions au nouveau directeur du centre de loisirs pour le présenter aux Nézelois.

Comment décrivez-vous votre journée de travail aux enfants ?

Dans un 1er temps, j'arrive à l'accueil. Je rentre. Je vous dis bonjour ainsi qu'à l'équipe d'animation. Selon l'heure à laquelle j'arrive (ouverture ou fermeture du centre), je vous accueille et je prends un temps avec vos parents s'ils ont des questions. Ensuite mon travail est basé sur 2 principales missions :

- une avec vous sur le terrain (soit l'aspect pédagogique pour les adultes qui liront cet interview)
- dans le bureau (soit l'aspect administratif (ex : organisation des sorties, des thèmes, activités, communication, devis, comptabilité, courses ...))

J'enchaîne ensuite avec la pause déjeuner au restaurant scolaire (qui n'est pas une pause mais un temps de travail gourmand)

L'après-midi, de retour sur l'accueil de la Villa Bellevue, suivant les besoins, je me dirige dans le bureau ou sur les effectifs pour les activités, grands jeux, etc. en continuité ou non de la matinée.

Si je suis de fermeture, j'aide les enfants à retrouver éventuellement si besoin leur manteau quand leurs parents arrivent. J'échange avec eux sur la journée et je souhaite à tous une bonne soirée et leur dis à demain.

Sur quel thème travaillez-vous actuellement ?

Nous avons travaillé sur le mois de juillet sur le thème du moyen-âge. Nous avons pu faire des boucliers, des enluminures, un intervenant est venu présenter un conte interactif où les enfants ont appris à devenir chevalier avec adoubement, des casques et des blasons ont été créés ou encore une sortie au château de Guédelon.

En trois mots, comment décririez-vous votre rôle ?

Communication - formateur – amusement

Que contient votre liste de projets pour l'année à venir par rapport à votre poste ?

- Réaménager la Villa Bellevue pour que les enfants se sentent encore plus à l'aise
- Participer à des projets environnementaux avec les enfants
- Elaborer un projet pédagogique cohérent pour les jeunes Nézellois
- Amener les enfants à élargir leurs horizons en matière d'imaginaire, leur faire découvrir de nouvelles choses.
- Organiser des événements (nuits au centre, soirée jeux de société, soirée grands jeux, etc. ...)

Que préférez-vous dans votre travail ?

Les siestes entre midi et deux ou pour de vrai le relationnel avec le public accueilli, avec les enfants.

Quand est la dernière fois où vous avez ri au travail ?

Ce midi, à la réaction d'un enfant à une blague d'un animateur

Si vous pouviez être quelqu'un d'autre le temps d'une journée, qui aimeriez-vous être ?

Je suis très bien comme je suis à mon poste.

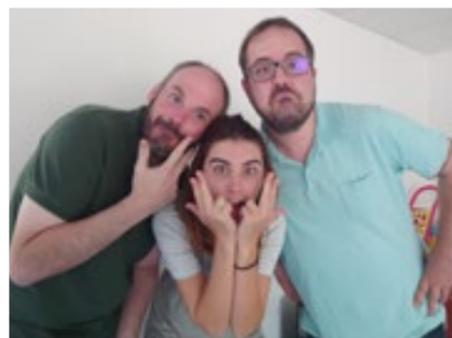
Quel est votre péché mignon ?

Le nougat

Quelle est votre citation de film préférée ?

«Les rêves font de bonnes histoires mais le plus important se passe quand on est éveillé».

Merci Michael pour ces belles réponses. Nous laissons les Nézellois sur cette jolie citation. Bonne rentrée à tous !



La dynamique équipe du centre de loisirs !

Situé sur les hauteurs de la commune de Nézel, dans le parc Bellevue, le centre de loisirs au coeur d'un environnement calme et verdoyant. Au rez-de-chaussée de la villa Bellevue, le centre de loisirs bénéficie d'une appréciable surface de 120 m2 et permet d'accueillir jusqu'à 20 maternelles et 24 primaires, avec deux cours extérieures sécurisées et adaptées à chacun des groupes.

Le centre est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7H00 à 19H00. Fermeture annuelle les 3 premières semaines d'Août et une semaine entre Noël et le Jour de l'An.

Le fonctionnement du centre a été confié à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances) <http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-nezel/>



Centre de Loisirs Bellevue



INSCRIPTION

Nous vous rappelons que l'inscription des enfants, le mercredi et les vacances scolaires, doit être réalisée à j-5 sur le site de e Ticket (1).

Une fois le délai d'inscription dépassé ou en cas de problème de facturation, merci vous rapprocher de la mairie le plus tôt possible.

(1) Pour pouvoir accéder au portail famille e-ticket (<https://eticket-app.qiis.fr/>), une inscription préalable en mairie est indispensable.

MAIRIE DE NEZEL
27, rue Saint Blaise 78410 NEZEL
Tel 01 30 95 64 28
secretariat.mairie@nezel.fr
Heures d'ouverture sur nezels.fr

eTicket



TARIFS 2022

Tranche ou Quotient Familial	Accueil périscolaire	Centre de loisirs mercredi journée et vacances scolaires (repas inclus)	Centre de loisirs Mercredi de 7h00 à 13h30 (repas inclus)	Centre de loisirs Mercredi de 13h30 à 19h00
(1) de 0 à 4 195 €	2,30 €	9,05 €	6,52 €	4,01 €
(2) 4 195,01€ à 6 587 €	2,65 €	10,85 €	7,81 €	4,81 €
(3) 6 587,01 € à 8 981 €	2,90 €	12,65 €	9,11 €	5,61 €
(4) 8 981,01 € à 11 382 €	3 €	14,45 €	10,41 €	6,40€
(5) 11 382,01 € à 13 785 €	3,15 €	16,25 €	11,70 €	7,20 €
(6) > à 13 785 €	3,50 €	18,05 €	13 €	8 €
Tarifs extra-muros	Sans objet	25,05 €	Sans objet	Sans objet

Une équipe de choc à la Mairie !



De gauche à droite : Agnès Boucher, Stéphanie Fernandes et Laetitia Giguerre

Depuis le 24 février dernier la guerre sévit en Ukraine. Des millions de familles ont été contraintes de tout abandonner pour fuir les combats. Nous étions nombreux à vouloir leur apporter notre soutien.

La municipalité accueille depuis quelques mois 3 nouvelles écolières qui ont dû quitter Kiev.

Notre solidarité s'est donc organisée autour des familles hébergées localement.

C'est ainsi que le samedi 9 Avril, la mairie a organisé une collecte de produits alimentaires et d'hygiène pour répondre aux besoins des familles.



Les bénévoles ont ensuite trié et mis en cartons toutes les denrées pour les distribuer immédiatement après aux familles de Sofia, Alina et Polina, nos 3 nouvelles écolières ukrainiennes de l'école Pasteur.

C'est avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que ces dons ont été reçus.

Votre générosité leur va droit au coeur et leurs sourires en disaient long.



Malheureusement cette opération risque d'être reconduite tant l'issue de la guerre en Ukraine reste incertaine. Mais nous le savons, et cette matinée nous le confirme : nous pouvons compter sur vous.

MERCI

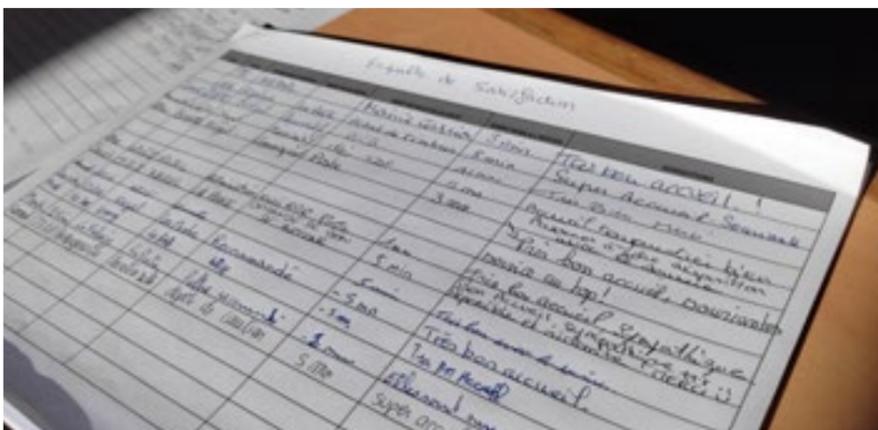


Bien avant l'heure prévue et jusqu'à midi, vous étiez nombreux à venir déposer vos dons (denrées alimentaires, produits frais, produits d'hygiène et de santé...), exprimant ainsi votre soutien aux familles qui ont fui l'Ukraine.

Les dons ont été importants, de quoi remplir 2 coffres de voiture !

Merci à vous tous !

... Et en voir les éloges des administrés envers nos agents dans le cahier d'enquête de satisfaction, les Nézellois sont ravis de l'accueil de la mairie ! Félicitations mesdames !



Tracteur BLUES



Pour ceux qui ne connaissent pas encore, Tracteur Blues est un festival rural, familial et musical au cœur des Yvelines ! Porté par l'association Blues sur Seine, le Festival Tracteur Blues c'est 3 jours de festivités gratuites, 3 villages ruraux au patrimoine et à l'environnement préservé, un tracteur-scène itinérant, une programmation musicale pour tous les publics, une sélection des meilleurs produits locaux du terroir yvelinois, des animations pour les petits et grands enfants. La clôture de la 7ème édition de Tracteur Blues 2022 a eu lieu cette année le 10 juillet à Nézel ! Une première pour notre commune dont nous sommes très heureux.



Une journée sous le soleil lors de laquelle le public, bien que peu nombreux, a pu applaudir notre banda locale lors des inter plateaux, doit-on encore présenter Nézel-Banda ? Si vous ne connaissez pas vous pouvez les découvrir sur :

[facebook.com/NezelBanda](https://www.facebook.com/NezelBanda)



La cabane de l'espace Pierre Brémard, transformé en bar pour l'occasion, a connu un franc succès tant il faisait chaud !



Suivi de Moonback Stage venant de Tours qui transgresse les codes au travers de son style « Fuzzion » assaisonné de rock, de hip-hop, de psyché et de jazz proprement sali à la pédale fuzz. Pour les suivre : www.facebook.com/MoonbackStage

En clôture du festival Da Break un quintet lyonnais qui puise dans ses amours fécondes pour les musiques black américaines, de la soul vintage au hip-hop (option côte Ouest et vieille école), sans se priver de lorgner vers le r'n'b et le funk. Pour les suivre : www.facebook.com/DaBreaktheband



Nous n'oublions pas de remercier l'association Blues sur seine et tous les bénévoles présents sur cet événement sans qui rien n'aurait été possible.



Brocante

Absente depuis la crise du COVID, la brocante de Nézel fait son grand retour, ce Dimanche 3 Juillet 2022.

Avec plus de 119 exposants, un temps idéal (ni trop chaud ni trop froid), et une buvette centrale proposant boissons et restauration, l'édition 2022 de la brocante de Nézel a été franc succès !

La commune tient à remercier le Comité des fêtes pour leur investissement, l'organisation et la préparation de cet évènement, initié en Mars.

Un énorme merci à cette formidable équipe : Allison, Estelle, Bruno, Christian, Sylvie, Fanny, Sophie, Alex, Alexandre, Mateo, Alvaro, Céline, Thomas, Grégory, Marion, Louna, Solaine, Lya, Lyana et Cynthia.



Fête de la Musique

Beaucoup de spectateurs étaient présents pour cette célébration de la fête de la Musique, brillamment orchestrée par Nézel Music qui, comme à son habitude, a su entraîner le public grâce à son répertoire festif et varié. La fête a poursuivi son cours en face, à L'Ambition où une interprète, Barbara a prolongé la soirée en chansons.



Théâtre



Pour la reprise théâtrale post crise sanitaire à Nézel, c'est la troupe des Elles et des Ils de Villepreux qui a occupé la scène de la salle des fêtes le samedi 11 juin 2022 pour le plus grand plaisir du public présent.



Après adaptation et mise en scène de Florence Goussard, la compagnie des Elles et des Ils a présenté Mort ou Vif une comédie policière à caractère familiale de Max Régnier. Mais qui a tué Monsieur de Montagnac lors de la murder party ? Le commissaire Richard ainsi que le Commissaire Arlaud devront résoudre ce meurtre durant la nuit avec 7 suspects parfois coriaces ! Florence a accepté de nous partager son intention: « Cette comédie policière de 1947, écrite dans un style à la Feydeau,

m'a donné l'envie d'une pièce en costumes. Les costumes des années 50 auraient pu se concevoir dans ce suspense aux surprises dignes d'Agatha Christie. Mon choix s'est plutôt porté sur le style de Tim Burton, le policier de l'imaginaire tout comme notre héros qui s'invente commissaire. Ce monde de monstres attachants, comme peuvent être les meurtriers, avec des représentations fondées sur des visions déformantes et stylisant la réalité, où l'angoisse, la folie, le drôle et le sincère se mêlent, m'a semblé être un univers original mais opportun pour porter la pièce. C'est donc à travers les costumes de ses films que s'est construite la juste tonalité de la pièce, mixant deux visions : celle qui approche la signature « Agatha Christie », où toute la saveur de l'histoire réside justement dans la résolution de l'enquête, souvent improbable, prenant le lecteur par surprise, et celle de la loufoquerie de Feydeau, apportant le comique de situations. Le travail des comédiens fût de s'inspirer du personnage « Burtonien » qu'il incarne, de lui donner vie avec justesse dans cette histoire. La mise en scène alterne comédie de boulevard et noirceur des romans policiers »

Le public bien que peu nombreux a apprécié ce spectacle. Après la représentation ce dernier a pu échanger avec les comédiens avant de les laisser partir pour leurs représentations dans le cadre du mois Molière de Versailles.



Sortie au Cabaret

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons pu nous réunir le 22 juin 2022 pour la sortie annuelle qui nous a emmené au CABARET DE L'ÉTINCELLE à Pierres dans L'Eure-et-Loire. Nous avons été accueilli avec beaucoup de bienveillance pour partager un bon repas et assister à un très beau spectacle. Monsieur le Maire et les membres du CCAS espèrent que nos TOUJOURS JEUNES ont été ravis de participer à cet évènement après cette longue absence.

Nous vous donnons rendez-vous en novembre pour le repas (si les conditions sanitaires nous le permettent).



Conseil des Sages

L'Assemblée des Sages s'est réunie le 12 avril 2022 sous la présidence de monsieur le Maire. Cette instance, composée d'ainés volontaires et bénévoles, œuvre dans l'intérêt général de Nézel et de ses habitants. Ceux-ci se réunissent régulièrement avec Monsieur le Maire pour débattre ensemble des sujets d'actualités locales d'importance afin de recueillir leurs avis, leurs propositions et leurs suggestions d'actions.

Avant de commencer l'ordre du jour monsieur le Maire a rendu hommage à Maurice MOULIN disparu le 10 avril. Maurice MOULIN faisait partie des membres fondateurs de l'Assemblée des Sages de Nézel.

La séance a débuté sur la question du contexte particulièrement difficile des finances de la commune. Après avoir longuement échangé sur ce sujet, les sages donnent un avis favorable sur l'augmentation de l'impôt tout en recommandant à l'équipe municipale de bien communiquer sur les raisons de cette augmentation. Monsieur Le Maire confirme que cela est prévu et qu'un article 'spécial finances' sera dédié aux finances dans notre prochain numéro.

D'autres thèmes ont été abordé tels que la sécurité routière Rue St Blaise, Rue de l'Elysée, aux cottages, au près Dieu, mais aussi le ramassage des ordures ménagères qui ne donne pas totalement satisfaction (notamment à l'unanimité les Sages trouvent qu'il serait plus judicieux d'inverser les fréquences de collectes entre les poubelles jaunes et vertes. En effet, avec ce nouveau mode il y a plus de déchets dans les poubelles jaunes alors qu'elles sont ramassées moins souvent...)

En fin de séance Monsieur le Maire a remercié les Sages pour tous ces fructueux échanges, et s'est réjoui de pouvoir bénéficier de cette instance de concertation et de réflexion. C'est une vraie chance pour Nézel et il ne manquera pas d'en informer le Conseil Municipal. La discussion s'est ensuite poursuivie autour d'un verre de convivialité.

Les membres du conseil des Sages : Mesdames Annie HEYER, France RIBOT, Françoise DETRAIT, messieurs Gilbert LAIR, Eddie DRAN, Michel BAUCHER, Roger DENEIGER, Gerard LEBRIS, et Sauveur FALLA, Ainsi que Micheline Voinier adjointe au Maire et Dominique Turpin Maire de Nézel.



La route de Montgardé bientôt rouverte

Depuis la mi-avril, des travaux sont en cours route de Montgardé. Le mur de soutènement de la route s'était effondré en raison d'un glissement de terrain le 2 février 2020. La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a procédé à ces travaux de réfection de voirie coordonnés avec des opérations sur les réseaux d'éclairage public et électriques réalisées par Enedis. Une base vie a été installée sur la placette en haut de la route de Montgardé et la circulation est fermée depuis le début des travaux.



Les travaux de réédification du mur de soutènement route de Montgardé sont en cours d'achèvement. La construction du mur est terminée et les opérations annexes se poursuivent :

- La réalisation d'un parapet de protection des propriétés d'une hauteur d'un mètre environ.
- La reconstruction du trottoir adossé au mur.

Sauf aléa, la date de fin de ces travaux est prévue pour le vendredi 16 septembre, date à laquelle la base vie sera retirée et la voie réouverte à la circulation.

Toutefois d'autres interventions seront nécessaires et reprendront dès le 1er octobre pour une durée de 3 semaines environ selon les informations communiquées par la CU GPSEO en charge des travaux :

- Travaux de réhabilitation d'un élément du réseau d'assainissement
- Opérations sur les réseaux d'éclairage public et électriques réalisées par Enedis pour branchements des riverains concernés.

Ces travaux auront une emprise sur la voie et limiteront par conséquent la circulation. Cependant l'accès sera possible mais réservé exclusivement aux riverains.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser encore pour la gêne occasionnée et vous remercions par avance de votre compréhension.



Ralentisseurs aux Cottages



Depuis plusieurs années les riverains se plaignaient de la vitesse excessive des véhicules dans le quartier des Cottages. Que ce soit, des véhicules de livraison mais aussi, et c'est bien le plus incompréhensible, de certains riverains eux-mêmes. Après avoir tenté de sensibiliser les habitants via une distribution de tracts, voyant que l'attitude de certains ne changeait pas et dans le souci d'assurer la sécurité des piétons et vélos qui partagent cet espace, la municipalité a décidé d'installer plusieurs ralentisseurs rue de la Terrienne.

Les Prés Dieu en Zone 30 Km/h



La municipalité, souhaitant développer les liaisons douces dans le village, vient de passer tout le quartier des Prés Dieu en zone 30 km/h. Ce statut autorise maintenant les vélos à circuler quelque soit le sens de circulation. Vous pouvez ainsi emprunter à vélo la rue des Prés Dieu en contre sens. Idéal lorsque vous venez du centre bourg pour vous rendre aux Prés Dieu ou vers les chemins qui mènent à Aulnay/Mauldre, évitant ainsi les dangers de la RD191. **Automobilistes, ouvrez l'oeil !**

Éclairage Public LED



En 2021 la communauté urbaine a initié un marché global de performance énergétique (MGP) sur une période de 8 ans pour la gestion, l'exploitation, la maintenance et les travaux de modernisation de son patrimoine d'éclairage public et des carrefours à feux. Au sein de la communauté Urbaine, c'est monsieur le Maire qui suit rigoureusement ce dossier complexe sur l'ensemble du territoire de la CU GPSEO en tant que conseiller délégué à l'éclairage public de la communauté urbaine. Il a la chance de pouvoir s'appuyer sur un service pleinement dévoué à cet ambitieux projet : Nelsie Berthelot directrice de la voirie et Khadidja MSIR responsable du service Eclairage Public, SLT, Réseaux & Energie ainsi que de Delphine Gallé chargée de mission applicatifs et procédures transversales.

Ce marché prévoit **une baisse de la consommation énergétique** à l'achèvement du contrat de l'ordre de **65 %**, grâce notamment à :

- **Un passage général en LED**
- **Une baisse de la puissance lumineuse de 50%** (voire plus selon la volonté des communes) entre 23h et 5h.

Le territoire de la CU comprend 54.000 foyers lumineux (ce qui représente 0,5 % du parc de foyers lumineux de l'éclairage public en France).

La première tranche du déploiement de ce marché a démarré. Ainsi, en 2021, plus de 6000 points lumineux ont été remplacés pour une baisse de la

consommation théorique de plus de 3 100 000 kWh/an et le remplacement de plus de 7000 autres est programmé jusqu'en 2023, soit une économie théorique de plus de 3 600 000 kWh/an.

En résumé sur cette première tranche 2021/2023, il est prévu de d'équiper en LED plus de 13 000 points lumineux, ce qui correspond à une économie théorique d'électricité de l'ordre de 6 700 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 3000 habitants.

La communauté urbaine a l'ambition de rénover ce parc avec comme principal objectif de réduire drastiquement les consommations énergétiques en :

- Améliorant la qualité de service
 - o Rénover la quasi intégralité du patrimoine sur 8 ans
 - o Mise aux normes de toutes les installations
 - o Diminuer les pannes et le temps de dépannage
 - o Mettre en place la télégestion
- Réduire l'impact environnemental
 - o Réduire les consommations énergétiques de 65% au bout des 8 ans
 - o Réduire la pollution lumineuse (trame noire et abaissement de puissance)
 - o Augmenter la durée de vie du patrimoine (passage en LED)

L'exécution de ce marché a été confié à 5 entreprises qui ont chacune une zone géographique attribuée et en ce qui concerne Nézel c'est l'entreprise CITEOS qui intervient chez nous ayant la charge du secteur Aubergenville/Les Mureaux.

La modernisation de ce patrimoine (relamping, remplacement des mâts vétustes, mise au norme des armoires électriques, télégestion) représente un investissement sur la CU GPSEO très important de plus de 48 millions d'euros sur 8 ans incluant le passage en LED à 67 % du parc des points lumineux.



Voici les différents modèles de luminaires qui sont en cours d'installation.

Pour orchestrer ce grand chantier sur l'ensemble du territoire un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) a été mis en place. Ce guide fixe les grandes orientations en matière d'éclairage public basé sur plusieurs facteurs : l'inventaire précis du patrimoine lumineux, un relevé photométrique de l'éclairage existant (zone sous et/ou sur éclairées, uniformité de l'éclairage), contrôle électrique et mécanique des ouvrages (mâts, raccordements électriques).

L'élaboration du SDAL permet aussi d'uniformiser le matériel en termes de gammes de luminaires et d'établir les plans pluriannuels d'investissement jusqu' à 2028. Cela permet surtout une meilleure prise en compte des besoins de la commune en matière d'éclairage public.

Suivant les secteurs d'éclairage les types de lampadaires sont progressivement remplacés par des lampadaires plus modernes et beaucoup moins énergivores.

A Nézel nous avons opté pour un taux d'abaissement de puissance à 70 % entre 23h00 et 5 h du matin. Ceci contribue à :

- Réduire les émissions de CO2 dans l'atmosphère
- Un moyen de lutter contre le changement climatique
- Protéger la biodiversité et diminuer l'impact sur celle-ci
- Réduire les nuisances lumineuses pour assurer le confort des habitants (horloge biologique et sommeil)

Par ailleurs en privilégiant la température de couleur de 3000 Kelvin (prévu dans le MGP), cela minimise le spectre bleu qui éblouit (>3000 K) et garantit la performance énergétique (2400 K augmente de 30% la consommation d'énergie).



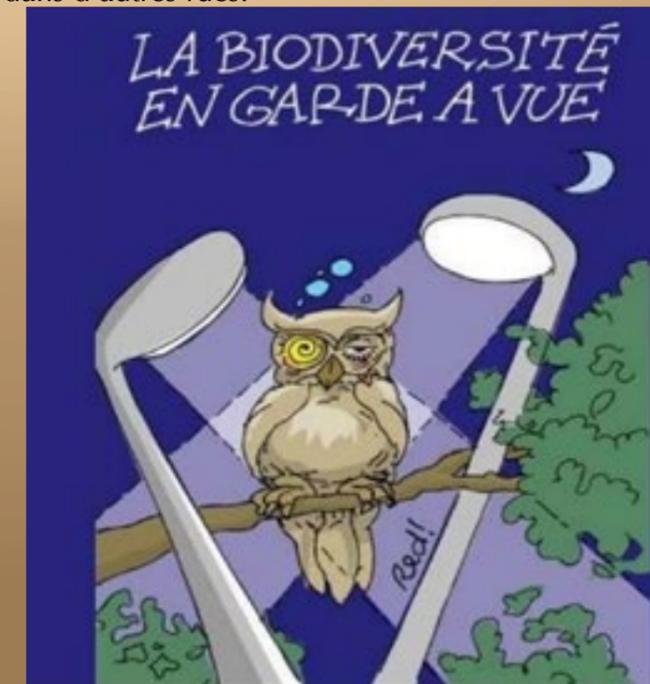
Ce grand chantier va permettre également d'améliorer les opérations de maintenance relative à l'éclairage :

- La maintenance préventive en réduisant la probabilité de défaillance et en maintenant le niveau de fonctionnement :
 - o Remplacement systématique des sources lumineuses (lampes)
 - o Des tournées nocturnes environ 1 fois par mois pour déceler les sources lumineuses défectueuses
 - o Des tournées diurnes 1 fois par an pour nettoyer et vérifier les armoires, les luminaires, les supports d'éclairage et feux tricolores
- La maintenance corrective avec une meilleure :
 - o Gestion des pannes
 - o Gestion des sinistres et du vandalisme

Sur Nézel les opérations ont commencé dès 2020 sur les armoires électriques et le déploiement du passage aux lampes à LED a débuté entre 2021 et 2022, et poursuit actuellement son cours progressivement. 66 luminaires ont été changé en 2021 et concernent les rues suivantes :

La rue Saint Blaise, le secteur de la gare, la route de Montgardé et le chemin des Hamards, l'impasse Cotel, l'impasse du Cadran, l'impasse du Chemin de fer, l'impasse du Puits Paquier, l'impasse du Ruet, l'impasse du Lavoir, la ruelle des Moulins.

En 2022 le relamping s'est poursuivi au près Dieu et dans d'autres rues.



Un abris vélos à la Gare



Afin de faciliter et encourager les déplacements à vélo dans notre secteur, la SNCF vient d'installer un abris à vélos devant la gare. Les déplacements en voiture étant de plus en plus coûteux, les usagers de la SNCF, des Nézelais mais aussi beaucoup d'autres habitants des villages alentours, apprécieront ce nouvel aménagement financé par la SNCF.



SNCF : de gros travaux à venir

D'importants travaux de renouvellement des voies SNCF se tiendront du 10 Octobre 2022 au 26 Avril 2023.

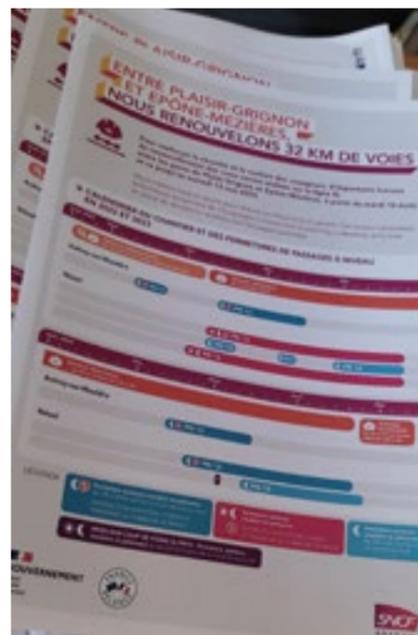
Ces travaux, indispensables pour renforcer la sécurité et le confort des voyageurs, occasionneront des fermetures de passages à niveaux sur la ligne entre Plaisir-Grignon et Épône-Mézières.

Un calendrier a été distribué dans les boîtes à lettres des Nézelais. Vous pouvez aussi vous le procurer en mairie.

Retrouvez dans cet avis, la synthèse des fermetures des passages à niveaux et les déviations qui seront mises en place durant cette période. Vous pouvez aussi poser vos questions par mail :

dg-idf.communication-travaux-sncf@sncf.fr

www.nezel.fr/post/avis-de-travaux-sncf



Nous vous présentons dans ce cahier central les éléments qui ont amené le conseil municipal à modifier l'imposition pour cet exercice fiscal. Audit de la DGFiP, contexte régional et national, spécificités de la commune, orientations prises au niveau des services, grands postes de dépenses et projections pour les années à venir : nous allons tout vous détailler dans ce cahier spécial.

Nous avons à cœur de vous présenter un document le plus simple possible et en toute transparence. Nous espérons votre compréhension et votre soutien dans ce virage difficile et inédit.



Antoine Fournier,
Conseiller Délégué aux finances

Quelle est la situation financière de Nézel ?

Vous l'avez constaté, les investissements à Nézel se sont fortement réduits. Limités au plan numérique de l'école en 2021, à quelques aménagements de voirie en 2022, nous ne prévoyons pas de relance significative pour 2023.

Soyez-en assurés, ce ralentissement n'est pas lié à l'efficacité de l'équipe municipale. Depuis 7 ans, les ressources de la communes s'amointrissent considérablement. Le budget annuel de la commune est d'environ de 1,2 millions d'euros et ce malgré les baisses de recettes :

- en provenance de l'état (dotation) : baisse de 87 000€ en 7 ans.

- en provenance de GPSEO (communauté urbaine) : baisse de 40 000€ cette année suite à la réévaluation des fonds attribués par la communauté urbaine et de 68 000 euros en tout sur les 4 dernières années.



S'ajoute aussi une charge additionnelle de 90 000 euros à rembourser à raison de 18 000 euros/an pendant 5 ans suite à l'adoption du nouveau pacte fiscal 2020 de la CU GPSEO impactant in fine la commune.

Nous assistons donc à un effondrement global des recettes d'environ 14% sur 7 ans. D'autres éléments viennent aggraver cette situation, comme la suspension des locations des salles pendant la crise sanitaire liée au COVID, et qui tardent à reprendre sur 2022

A savoir

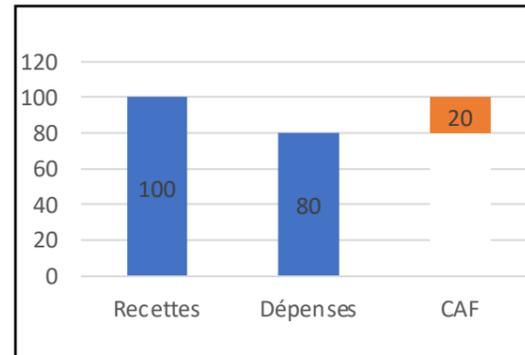
Par jugement, le Tribunal Administratif de Versailles a prononcé l'annulation de trois délibérations de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU GPSEO) dont celle du 17 novembre 2016 adoptant le protocole fiscal et financier, remettant ainsi en cause les attributions de compensation versées au titre des exercices 2016 et suivants.

A la suite de ce jugement, la CU GPSEO a adopté un nouveau protocole fiscal et financier et les régularisations des attributions de compensation sont intervenues à partir de 2021.

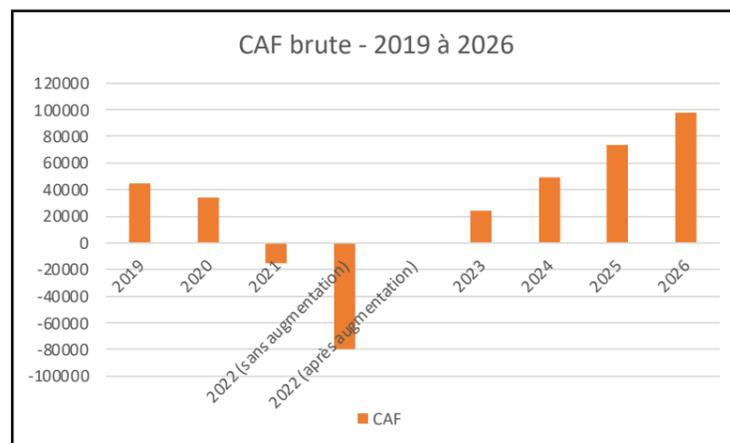
La nouvelle liquidation des attributions de compensation conduit globalement, d'une part à un reversement par la CU GPSEO de 11,8 M€ à 12 communes, et d'autre part, à un remboursement de 3,4 M€ à la CU par 30 communes. S'agissant de la commune de Nézel, la régularisation se traduit par le reversement à la CU GPSEO d'un montant de **90 000 €**. Or, la situation financière actuelle de la commune ne lui permet pas d'absorber ce montant sur un seul exercice budgétaire. Ce reversement représente une charge supplémentaire équivalente à environ 7,5 % des dépenses de fonctionnement, aussi la commune a demandé et a obtenu un étalement de la régularisation sur 5 ans.

Point sur la situation financière de la commune, Préconisation de la DGFIP et contexte.

Avant d'entrer dans le diagnostic financier il faut s'arrêter sur une notion centrale dans la capacité d'auto-financement. Derrière un mot compliqué se cache simplement la différence entre la dépenses et les recettes de fonctionnement, c'est-à-dire ce qu'il reste à la commune pour investir. Il faut bien comprendre que même si un projet d'investissement est financé par des ressources extérieures (communauté urbaine, département, région, Etat), une partie de l'investissement doit systématiquement provenir des ressources de la commune. Sans cette capacité d'auto-financement, Nézel ne peut donc pas prétendre à demander des financements extérieurs.



Dans l'audit financier rendu en 2021, la DGFIP nous indique que le niveau moyen d'autofinancement des communes de la même strate est de 8% en moyenne contre seulement 3% pour la commune de Nézel. En accord avec ses recommandations, l'objectif de la commune est de revenir à ces 8% - soit 98 000€ - de capacité d'autofinancement en 2026, à fiscalité équivalente.



En plus de la baisse des ressources présentée dans l'introduction, le contexte fiscal de la commune est globalement défavorable :

- Seulement 60% des foyers imposés sur la commune contre 66% en moyenne dans le département.
- Le revenu moyen plafonne à 32 000€ sur la commune contre 37 000€ en moyenne dans le département.

-En 2020 la commune de Nézel perçoit du produit du foncier bâti 316,30 €/ habitant. A titre de comparaison c'est 323,80 € /habitant à La Falaise ou 572,40 €/ habitant à Epône ou encore 729 €/ habitant à Aubergenville. La moyenne de l'ensemble des communes de la CU GPSEO se situe à 483,6 €/habitant.

Autre donnée de contexte : la taxe foncière à Nézel n'a pas augmenté depuis 11 ans. Sur cette même période, la taxe foncière a augmenté en moyenne de 27.9% sur le territoire (source UNPI).

Un des moyens de revenir à l'équilibre serait alors de réduire fortement les services financés par la Mairie. Ceux-ci – largement orientés vers l'enfance – constituent une priorité politique claire depuis plusieurs mandats et nous doutons franchement de la volonté des Nézelais de voir les services se réduire.

Pour 2022, le constat est clair. Les mesures d'économies (détaillées plus bas) de fonctionnement sont insuffisantes ; non seulement pour dégager une capacité d'auto-financement satisfaisante mais plus grave, pour présenter un budget en équilibre, ce qui constitue une obligation légale. Si nous n'y parvenions pas, la gestion financière de Nézel serait placée sous tutelle avec à la clé des augmentations fiscales sans commune mesure avec celles votées pour cet exercice.

C'est pour toutes ces raisons que le conseil municipal a décidé de voter le 12 Avril une augmentation de la taxe foncière de 5,5 points.

BUDGET COMMUNAL 2022 MAIRIE DE NEZEL

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 276 821.22	Charges à caractère général (fluides, fournitures, petits travaux d'entretien, assurances, maintenance...)	489 777.52
		Charges de personnel et frais assimilés	563 506
		Fonds de péréquation (quote part de la commune obligatoire)	9 875
		Autres charges de gestion courante (redevances, cotisations, subventions aux associations, groupements...)	72 892
		Charges financières (intérêts des emprunts)	1 940.94
		Charges exceptionnelles, dotations aux amortissements	27 764.77
		Virement à la section d'investissement	111 064.99

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 276 821.22	Impôts et taxes	767 134.51
		Dotations de l'Etat	154 852
		Atténuation des charges (remboursement des charges de personnel)	11 000
		Produits des services (participations familiales, concessions...)	202 461.96
		Revenus des immeubles	23 000
		Résultat exercice 2021	118 372.75

INVESTISSEMENT

DEPENSES DE INVESTISSEMENT	217 329.64	Capital des emprunts (dont 80 000 d'emprunt à court terme en attente des subventions relatives aux travaux d'amélioration des performances énergétiques de l'école)	113 029.76
		Immobilisations incorporelles (frais d'étude)	4 000
		Travaux divers au sein des bâtiments, achat de terrains, matériel informatique et mobilier	47 019
		Opérations patrimoniales	11 484
		Immobilisations en cours	8 000
		Solde négatif résultat 2021	33 796.88

RECETTES DE INVESTISSEMENT	217 329.64	Dotations, fctva, fonds divers	40 000
		Subventions d'investissement	11 353
		Solde exercice 2021	33 796.88
		Virement de la section de fonctionnement	111 064.99
		Amortissements, opérations patrimoniales	21 114.77

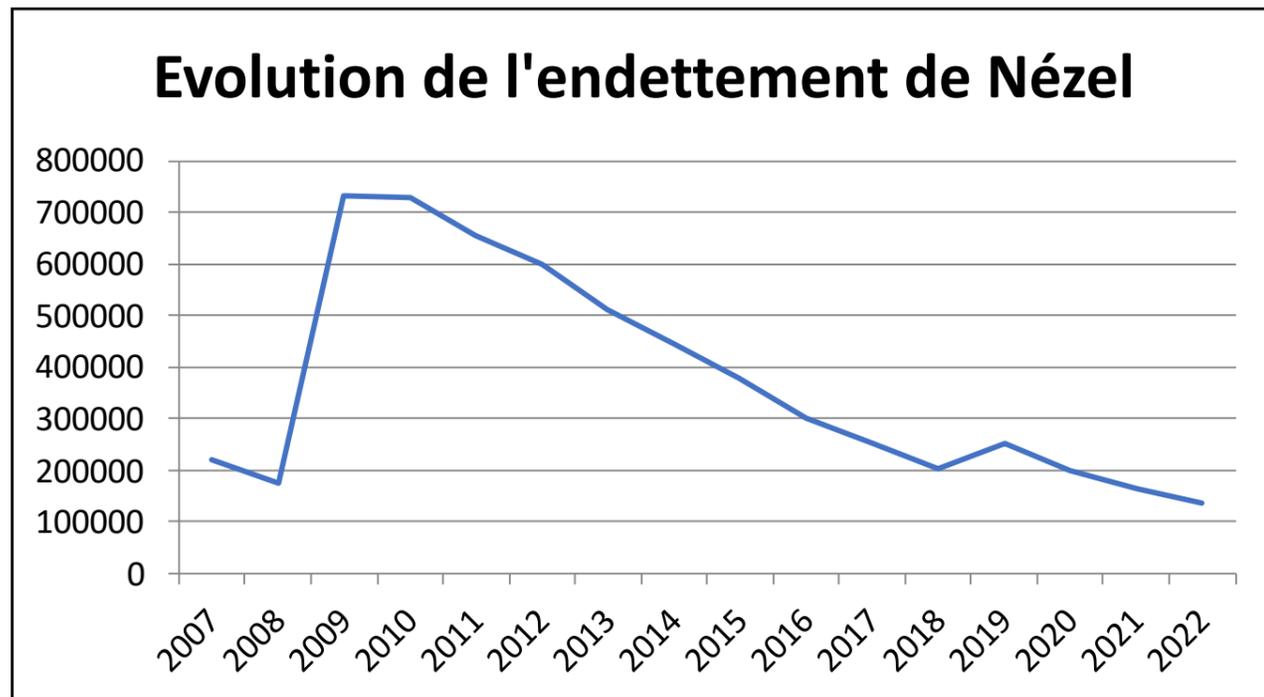
Le budget d'investissement 2022 porte principalement sur les travaux de mise en conformité de la micro crèche (30 000 euros) et sur l'entretien des structures communales utilisées au quotidien

Le budget détaillé est consultable en mairie

Un plan d'économie drastique depuis 2020

Si le financement institutionnel de la commune s'est littéralement effondré en 10 ans, côté fiscalité, la taxe foncière des Nézellois n'a pas évolué depuis 11 ans. Pour équilibrer cette équation, la Mairie a déployé un plan d'économie sévère sur les ressources humaines : non remplacement du policier municipal en 2021, nouvelle organisation des services administratifs avec 3 personnes pour 94 heures contre 4 personnes et 108 heures précédemment, puis non remplacement du responsable des services techniques.

- Accord de la DGFIP pour l'étalement des 90 000 euros sur 5 ans (18 000 de 2021 à 2025)
- Baisse des consommations en énergie suite aux travaux de performance énergétique réalisés à l'école et salle des fêtes Jean Claude Ruffié – 4 000 euros (-6000 déjà enregistrés en 2021). Baisse limitée par l'augmentation annoncée du coût de l'énergie de 30% en 2022,
- Baisse des consommations en télécommunications – 4000 euros
- Maintien du budget RH à l'identique grâce aux différentes optimisations (il augmente normalement automatiquement de 3% par an (soit 15 000 euros) par effet des dispositions statutaires (gvt).
- Neutralisation partielle des 40 000 euros de baisse des attributions de compensation CU GPSEO grâce à la révision du contrat de mise à disposition de nos agents des services techniques.
- Pas de subvention cette année pour la Caisse des Ecoles (augmentation du résultat cumulé des années passées en 2021)
- 0 euro d'investissement programmé en 2022 (hormis 8000 euros de frais d'études pour des projets futurs) et les travaux de sécurité à la micro crèche (incontournables).
- Actions auxquelles nous pouvons ajouter notre résolution d'effacer totalement notre dette : Entre 2010 et 2021 nous avons réduit notre désendettement de 78% (soit – 566 396.00 d'euros)



À quoi va servir cette hausse de la fiscalité ?

Avec cette augmentation de 5.5 points la commune pourra assurer et maintenir les services de proximité au quotidien :

Le service à la population

- Maintenir l'accueil de la mairie : Assurer le service de l'Etat civil, la comptabilité, les affaires générales, l'instruction des autorisations d'urbanisme et la délivrance des permis de construire. Le choix d'une réduction des effectifs a été mûrement réfléchi en vue de permettre une réduction liée aux charges de personnels et en étudiant l'impact sur la population. La nouvelle répartition des charges entre les agents n'engendrera aucun impact sur le service à la population mais il ne nous a pas été possible d'évincer le risque potentiel de fermetures liées à des absences exceptionnelles face à l'impossibilité de constituer une réserve d'agents.. Cette réorganisation a aussi un impact bénéfique car la commune accompagne la spécialisation de ses agents pour un service encore plus pointu
- Conserver la présence de notre agence Postale sur la commune

L'aménagement et l'entretien des espaces publics

- Assurer l'aménagement urbain, l'entretien des espaces verts, tontes, débroussaillages, élagages, . Entretien le matériel technique, l'outillage, le coût des véhicules, du carburant, honorer nos contrats d'entretien,

Le fonctionnement général

- Entretien des bâtiments, eau, électricité, assurance, ...

L'école, la jeunesse, et la petite enfance

- Centre de loisirs Bellevue (accueil de loisirs pendant les vacances scolaires et le mercredi), micro crèche Pomme d'Api, école Pasteur , restauration scolaire, garderie périscolaire...

Le Social

- L'aide aux personnes en situation de besoins, l'aide aux personnes âgées, animations sociales pour les aînées, le portage des repas à domicile, actions relevant de l'amélioration des conditions de vie.

Le soutien du tissu associatif

- Aide financière, logistique et en nature (gratuité des salles mise à disposition, ...) à nos nombreuses associations locales . Dans le but d'offrir aux Nézellois un éventail d'activités diverses et variées dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs.

Et concernant nos investissements :

Lutter contre le réchauffement climatique

- Dans les années qui viennent nous avons la responsabilité de lutter contre le réchauffement climatique et de poursuivre nos investissements de performance énergétique des bâtiments communaux (école maternelle, micro-crèche, mairie, salle polyvalente, ...)

Améliorer la qualité des voies communales (non transférées à la CU GPSEO)

- Se donner les moyens d'assurer la rénovation et le renouvellement de ces voies

Anticiper notre développement

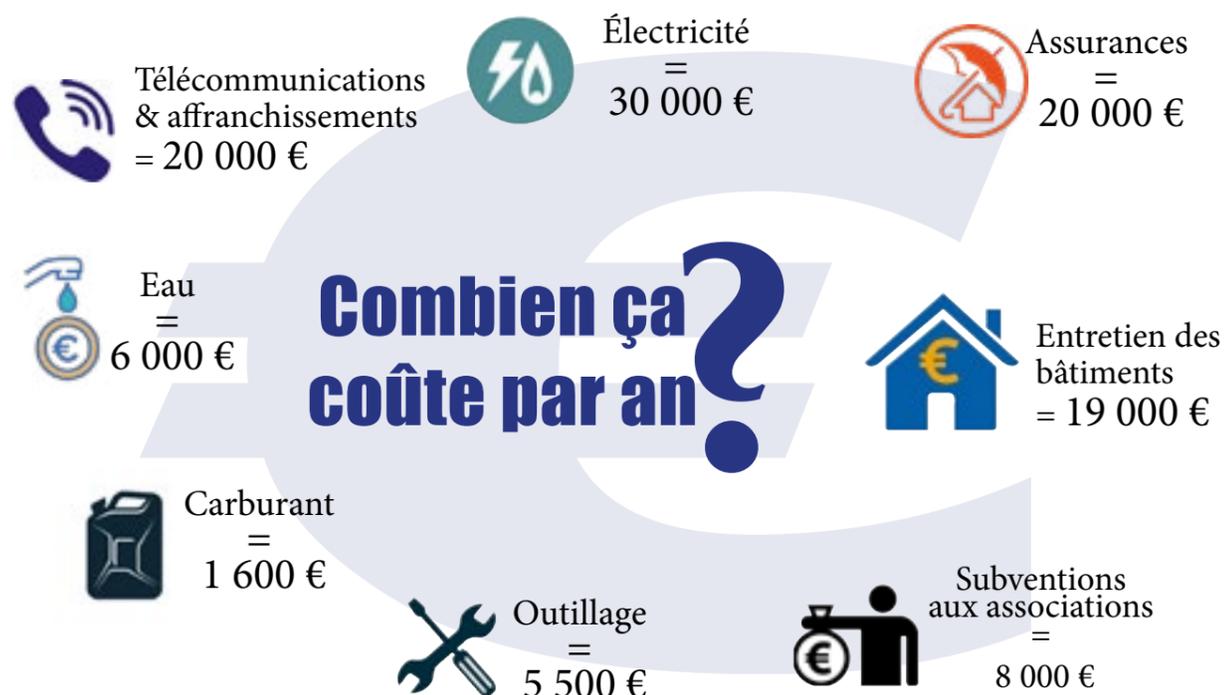
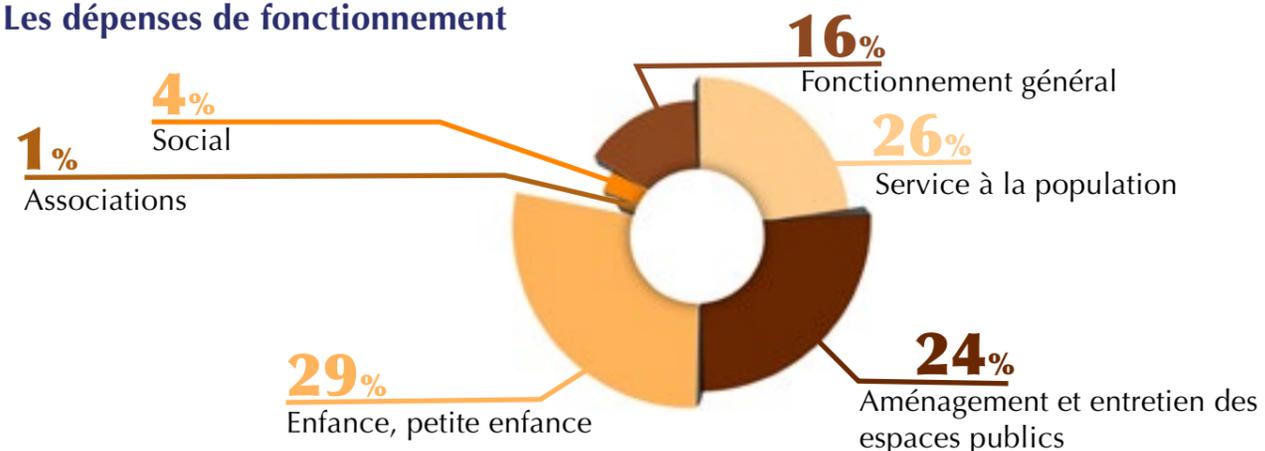
- S'attendre à devoir créer une salle de classe supplémentaire dans les années qui viennent.

GPSEO : fiscalité, services et actions sur Nézel.

En premier lieu, signalons que l'augmentation de la taxe foncière par rapport à l'an passé n'est pas liée uniquement à l'augmentation votée par le conseil municipal. Le montant de la taxe foncière n'est pas spécifique à la commune mais regroupe plusieurs taxes de différentes collectivités : La cotisation de la TF de la Commune, la cotisation de la TF de notre intercommunalité CU GPSEO, fiscalisation de participation aux syndicats de communes, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (la TEOM) , la taxe GEMAPI..., la taxe spéciale d'aménagement. Hormis l'augmentation décidée par l'équipe municipale, deux mouvements majeurs sont à noter. En premier lieu, les bases d'imposition (c'est-à-dire la valeur mobilière) ont augmenté de 3.4% et dans le même temps, GPSEO a instauré 6 points de taxation directement destinés à son financement pour la première fois cette année. En synthèse, la partie imputable au périmètre communal représente moins de la moitié de cette augmentation.

Nous sommes conscients que cette augmentation d'impôts provenant en grande partie de GPSEO amène des interrogations, et surtout dans un contexte où certains administrés se demandent si ces services représentent un progrès réel – on pense notamment à la collecte des ordures. Le conseil municipal comprend évidemment ces interrogations et fait le maximum pour challenger GPSEO dans l'amélioration de ces services. Mais soyons également conscients que la communauté urbaine nous soutient pour des projets d'ampleur. Les travaux qui se déroulent actuellement Route de Montgardé en sont un exemple : Ces travaux d'un montant de 531 000 euros et à caractère obligatoire sont financés en totalité par la CU GPSEO.

Les dépenses de fonctionnement



En Bref

La DGFIP, c'est quoi ?

La direction générale des Finances publiques (DGFIP) est [...] une administration nouvelle issue de la fusion en 2008 de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique. Ses missions permettent à la fois de contribuer à la solidité financière des institutions publiques et de favoriser un environnement de confiance dans la société, l'économie et les territoires.

Les services de la DGFIP sont présents sur l'ensemble du territoire, au plus près de ses usagers et de ses partenaires. Installés dans les centres des Finances publiques, ces services appartiennent à différentes catégories, qui reflètent la diversité des missions exercées par la DGFIP et de ses publics.

Source : impots.gouv.fr

Qu'est-ce que la Taxe sur le Foncier Bâti ?

La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) est un impôt local qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier ou les usufruitiers. Avec la suppression de la Taxe d'Habitation, les communes disposent désormais de ce seul levier fiscal.

Pourquoi le montant de ma Taxe sur le Foncier Bâti a-t-il augmenté ?

- L'actualisation annuelle automatique des bases d'imposition effectuée par les services de l'Etat. En 2022, les bases d'imposition ont progressé mécaniquement de 3,4%.
- L'augmentation des taux d'imposition :
 - o Municipale : +5.5 points (le taux est passé de 27,51% à 33,01%)
 - o Communauté urbaine : 6%

Quel est l'impact financier de cette hausse du taux d'imposition communal ?

La hausse dépendant de la superficie du logement ;

- En moyenne, entre 96€ (appartement de 23m2) et 453€ (maison de 150m2) par an (simulation effectuée par les services de la DGFIP) ;

Où en est on avec la taxe d'habitation ?

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019.

Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement a été de 30 % en 2021. Il sera de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Source : economie.gouv.fr

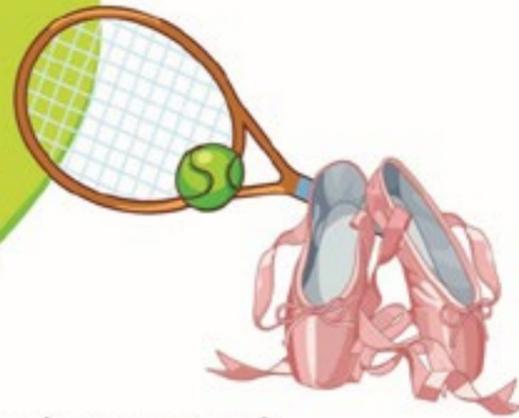
L'équipe municipale a-t-elle communiqué sur ce point auprès des Nézelais en amont ?

- L'équipe municipale a communiqué auprès des Nézelais au travers de différents supports :
- Communication auprès des Nézelais dans Nézel, Article finances du journal de septembre 2021, Edito du journal de janvier 2022
- Compte rendu du conseil des sages du 15 décembre 2021 et du 12 avril 2022
- Communication des comptes rendus des conseils municipaux dédiés au budget 2022 : Débat d'Orientation Budgétaire du 05 avril 2022, Compte rendu du Conseil Municipal dédié au vote du budget du 12 avril 2022 (affichage sur panneaux municipaux, compte rendu disponible en mairie et diffusé sur le site de Nézel et relayé sur la page Facebook de Nézel).

Est-il possible de dialoguer avec les élus sur ce point ?

Oui, pour tout complément d'information monsieur le Maire Dominique TURPIN et Antoine FOURNIER conseiller délégué aux finances sont disponibles pour vous recevoir en mairie sur rendez-vous pris en mairie: par téléphone au 01 30 95 64 28, par email secretariat.mairie@nezel.fr

LA RENTRÉE SPORT, À NÉZEL!



En septembre, inscrivez votre enfant à une activité sportive tout près de chez vous...



OÙ ? À l'espace Pierre Brémard, sur les 2 terrains de tennis du club.

QUAND ? Le samedi matin (horaires sous réserve du nb d'inscrits)
 • 10h à 11h pour les 5-8 ans
 • 11h à 12h pour les 9-13 ans

COMBIEN ? 150 € l'année

INSCRIPTIONS Samedi 10/09 de 16 à 17h ou Dimanche 11/09 de 10h à 12h au chalet, espace Pierre Brémard. Renseignements au 06.08.58.74.19.



OÙ ? Dans la salle de motricité de l'école maternelle de Nézel. Un lieu déjà connu des plus petits !

QUAND ? Le samedi matin :
 • 10h à 11h pour les 3-6 ans
 • 11h à 12h pour les 6+

COMBIEN ? 150 € l'année

INSCRIPTIONS Christine Petit : 06.89.04.21.13. christinepetit22@hotmail.fr



COLLECTIF LA TAMBOUILLE

Concocteurs de spectacles et d'utopies

La Tambouille est un collectif au service de la création artistique qui, outre la production de spectacles, gère un lieu de résidence atypique situé en bord de Mauldre au bout de la ruelle du Colombier, dans un esprit d'échanges et de convivialité. Nous disposons dans nos locaux d'une salle de travail d'environ 90m2 dans laquelle nous accueillons régulièrement des groupes de musiques ou des compagnies de spectacle pour qu'ils puissent travailler.

Nous proposons aux artistes que nous accueillons des sorties de résidence qui sont l'occasion pour eux de montrer ce qu'ils font, et pour vous, de venir assister à des spectacles en cours de création.

La Tambouille a des affinités avec les musiques actuelles, les arts en espace public, le clown, la marionnette...

Sur 2021-2022, en dehors des sorties de résidence, nous avons mené plusieurs actions sur Nézel :

- **MEUFS** : Le dimanche 12 septembre, nous avons proposé des concerts et des spectacles interprétés presque exclusivement par des femmes sur le terrain devant notre bâtiment sur l'ensemble de la journée.

- **Du rifici dans l'interco** : Début octobre 2021, dans le cadre d'une tournée à l'échelle de la GPS&O, des personnages masqués de petits vieux sont intervenus à plusieurs reprises autour de l'école Pasteur, ou encore à la gare au petit matin.

- **Le P'ti bal Djazelles** : Le 30 juin 2022 au matin, les trois musiciens ont fait danser les maternelles de Nézel.



Si vous souhaitez être tenu au courant des rendez-vous que nous proposons, nous vous invitons à vous inscrire à notre newsletter en faisant la demande par mail à : contact@latambouille.org.

Pour en savoir plus sur nous, visitez notre site web : www.latambouille.org

**Toutes nos félicitations
aux heureux parents.**

- 18/01/2022 Noah ISIDORE
- 01/02/2022 Beatriz CASIMIRO COELHO
- 27/03/2022 Sohanne ROBERT
- 29/03/2022 Yanis BOUJARIF
- 05/04/2022 Jarod COLIN
- 09/04/2022 Louis BOYARD VERSLYPPE
- 03/06/2022 Éléa GEOFFROY
- 16/08/2022 Roméo IGREJAS



Ils se sont mariés à Nézel.

26/05/2022 PIRES Alexandra et LEBOUTET Emilien



Ils nous ont quitté.

- 18/01/2022 Fabienne RATEL épouse MACHADO FERREIRA
- 08/02/2022 Jacqueline ROSAY
- 18/02/2022 Murielle COLLIGNON épouse MONTAYE
- 30/03/2022 Françoise NANPON veuve DELIENNE
- 10/04/2022 Maurice MOULIN



BERNARD LABARTHE - Le 05 mars 2022

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Bernard LABARTHE survenue le 05 mars 2022 à l'âge de 74 ans, père de Thierry LABARTHE, adjoint aux affaires scolaires. Monsieur le Maire Dominique TURPIN, monsieur LAIR maire honoraire et Micheline Voinier maire adjointe lui ont rendu hommage lors de la cérémonie religieuse en son honneur qui s'est déroulée le mardi 15 mars 2022 à l'Eglise Saint Blaise.

Bernard LABARTHE a été conseiller municipal pendant 12 ans. Il s'est beaucoup investi pour Nézel notamment dans la création des cours de tennis avec d'autres complices comme l'a fort bien rappelé monsieur LAIR lors de la cérémonie religieuse ; Leur générosité, leur humanité ont façonné cet esprit village, cette âme à Nézel, auxquels nous tenons beaucoup et c'est à notre tour aujourd'hui d'en prendre soin.

Bernard était une belle personne, il était fort apprécié des Nézellois, et ils lui sont reconnaissants, du citoyen impliqué et agréable qu'il était. Ils gardent tous le souvenir d'un ami compréhensif et très humain.

Au nom du conseil municipal nous présentons toutes nos condoléances, toute notre affection à Thierry et Céline ainsi qu'à toute leur famille.

Une pensée également pour **Christian TOURNEUR**, autre figure de Nézel, disparu lui aussi en ce début d'avril 2022.

Maurice MOULIN - Parti le 10 avril 2022

C'est avec tristesse aussi que nous avons appris la disparition de Maurice MOULIN l'un des membres fondateurs du Conseil des Sages. Monsieur LAIR, maire honoraire qui l'a bien connu au travers du conseil des sages a adressé ses condoléances à sa famille au nom du Conseil Municipal lors de la cérémonie religieuse célébrée à l'église Saint Blaise.

JEAN CLAUDE RUFFIE - Le 23 juin 2022



C'est une réelle tristesse et une profonde émotion que nous avons tous ressenties en apprenant la disparition de Jean Claude RUFFIÉ survenue le samedi 11 juin 2022 à l'âge de 84 ans. Dominique TURPIN maire de Nézel, Gilbert LAIR maire honoraire et Thierry LABARTHE adjoint au maire et successeur de Jean Claude à la présidence de Nézel Music lui ont rendu un dernier hommage lors de ses funérailles qui se sont déroulées le jeudi 23 juin à l'Eglise Saint Blaise de Nézel. Ils ont salué son dévouement sans faille envers les Nézellois, tout d'abord comme maître et directeur d'école de notre village qu'il chérissait tout particulièrement puis comme fondateur et président de la Nézelloise pendant presque 40 ans. Ils lui ont exprimé leur gratitude au nom de tous les habitants, adressant les remerciements de tout un village reconnaissant pour tout ce qu'il nous a apporté, et apporte encore sous l'effet bénéfique de la transmission de ses valeurs.

La haute estime dans laquelle chacun le tenait fait que nous perdons avec Jean Claude une figure inestimable de Nézel qui s'inscrit maintenant dans notre patrimoine historique. Ses qualités, sa fidélité à notre village nous incitent à saluer l'homme qu'il était : passionné et plein de générosité pour sa musique.

Monsieur le Maire a aussi rappelé la joie et l'honneur que fut pour lui en janvier 2010 de 'baptiser' notre salle des fêtes à son nom : la salle des fêtes « Jean Claude RUFFIÉ ».

Cet hommage prend aujourd'hui une dimension supérieure immortalisant à jamais ses actions d'intérêt public local, ici à Nézel. Merci monsieur RUFFIÉ pour vos leçons et pour tout ce que vous nous laissez. L'ensemble du Conseil Municipal, Monsieur le Maire et tout particulièrement Thierry LABARTHE prie son épouse, sa famille et tous ses amis, ses musiciens de recevoir les condoléances officielles de la municipalité et l'expression de leur hommage respectueux.

Nous apprenons au moment où nous bouclons cette édition le décès de monsieur **Fernand GUITEL** survenu le 8 septembre 2022 à l'âge de 93 ans.

Monsieur GUITEL était né à Nézel le 09 août 1929. C'était une figure emblématique de notre village qui avait rejoint le Conseil des Sages dès sa création.

Il a toujours été très attentif à son village auquel il était particulièrement attaché. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Un été historiquement sec

Les passages pluvieux de ces derniers jours ne suffiront pas à faire oublier la sécheresse historique que nous avons connue tout au long de l'été, ni à quel point l'eau est une ressource vitale dont il faut prendre le plus grand soin. Pendant ces 2 derniers mois, une grande partie du département était placée en alerte sécheresse, 38 communes ont atteint le niveau de Crise Sécheresse.

Cette situation a contraint le préfet à prendre des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau, obligeant chacun à changer ses habitudes de consommation de l'eau.

Nézel, qui se situe dans la zone Centre des Yvelines, était placée en «vigilance sécheresse», et s'il n'y a pas eu de restrictions obligatoires, voici quelques actions simples qu'il faudra mettre en oeuvre à l'avenir pour économiser l'eau au quotidien :

- Éviter de laisser couler l'eau pour rien.
- Réparer les robinets et chasse d'eau qui fuient. Une chasse d'eau qui coule, c'est entre 100 et 1000 litres d'eau perdus chaque jour.
- Limiter l'arrosage des jardins (arroser le soir, avoir recours au paillage, utiliser des systèmes de goutte à goutte)
- Récupérer l'eau pour arroser les plantes : l'eau de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas, recycler eau de l'aquarium.
- Prendre des douches (50 litres) plutôt que des bains (150 litres)
- Installer des réducteurs de débit sur les robinets ou des pommeaux de douches avec aérateurs (30 à 40% d'économie)
- Équiper sa chasse d'eau d'un système économe ou installer des briques dans la chasse d'eau pour diminuer le volume d'eau.
- Bien remplir sa machine à laver. Utiliser un lave vaisselle plutôt que de laver à la main. Utiliser le mode Éco des appareils.
- Collecter l'eau de pluie
- Laver sa voiture lorsque c'est vraiment nécessaire. La laver dans une station de lavage (60 litres)

Qualité de l'eau

À Nézel, nous avons la chance de disposer d'une eau potable de qualité, comme en atteste le rapport de l'ARS sur l'année 2021 que vous trouverez sur la page suivante. L'occasion de vous encourager à privilégier la consommation d'eau du robinet, 100 fois moins cher que l'eau en bouteille. Les bouteilles en plastique sont un fléau pour l'environnement. Seulement 61% des bouteilles recyclables ont été recyclées en 2021, selon l'Agence de la transition écologique.



Surveillance de l'eau

Deux nouveaux pictos ont fait leur apparition sur notre site internet :

- QUALITÉ DE L'EAU (potable) :

Ce lien vous permet d'accéder directement au site de l'ARS pour consulter les résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

Vous arrivez sur la page concernant Nézel, il ne reste plus qu'à cliquer sur le bouton «RECHERCHER»

- VIGICRUES :

Vigicrues est le service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France. Via ce lien, vous pouvez maintenant suivre en quasi

temps réel le débit de la Mauldre. Les relevés se font au niveau de la station d'Aulnay-sur-Mauldre.

Découvrez ces nouveaux outils sur la page d'accueil du site.



Qualité de l'eau distribuée à NEZEL

en totalité

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2021</p> <p>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de Bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation</p>
Historique de l'indicateur global de qualité : 2019=A ; 2020=A	

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 91 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles : 84 Moyenne : 26,3 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l <i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i>	A	Nombre de contrôles : 12 Moyenne : 0,18 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore époxy ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles : 12 Moyenne la plus élevée : 0,016 µg/L Molécule concernée : atrazine déséthyl déisopropyl
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	<i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i>	Nombre de contrôles : 84 Moyenne : 18,6 °f Eau peu calcaire

Origine de l'eau

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par l'installation de traitement de :

USINE DE FLINS REFOULEMENT qui traitent l'eau provenant de 31 captage(s).

Le maître d'ouvrage : COMMUNAUTE URBAINE GPS&O a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ EAU FRANCE

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2021 :
- 91 prélèvements physicochimiques,
- 91 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Eau et assainissement Nézel : ce qui change en 2022

Depuis sa création en 2016, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est compétente en matière d'eau potable pour 68 des 73 communes qui la composent ainsi qu'en matière d'assainissement pour la totalité des communes de son territoire. Fusion de six anciens établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), GPS&O a hérité d'un nombre élevé de contrats avec des niveaux de service et des tarifs très hétérogènes d'une commune à l'autre.

La politique conduite par la Communauté urbaine vise à maintenir un haut niveau de qualité de service et de préservation de la ressource en intégrant, notamment le facteur du réchauffement climatique et la lutte contre les pollutions chimiques. Elle vise également, au gré des renouvellements de contrat, à rationaliser le nombre de contrats et harmoniser progressivement les prestations et le prix de l'eau sur le territoire.

Dans ce contexte, pour relever les enjeux actuels et à plus long terme, Grand Paris Seine & Oise doit ajuster sa capacité d'investissement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement afin de réaliser les interventions et travaux indispensables sur les différents réseaux.

Eau : répondre à des besoins d'investissement

Pour faire face à un besoin d'investissement, un tarif revalorisé de l'eau (+ 0,25 €/m³) est appliqué en 2022. Il correspond à une augmentation moyenne annuelle de 30 € pour une consommation type de 120 m³.

Cette redevance doit permettre de faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières et des produits de traitement tout en menant de front quatre types d'action :

- Alimenter en eau adoucie le plus grand nombre d'habitants grâce à l'évolution des procédés de traitement ;
- Protéger les ressources en eau contre les pollutions diffuses ;
- Adapter les systèmes d'alimentation (production, stockage, transport, interconnexions de secours) pour répondre à la demande dans un contexte d'accroissement de la population, pour avoir la capacité de résister à un scénario de type canicule à l'horizon 2050, pour réduire au maximum notre dépendance en matière d'import d'eau potable ;
- Maintenir à un bon niveau de l'état patrimonial des réseaux, réservoirs et châteaux d'eau.

Chiffres-clés

- 8 sites principaux de production d'eau potable
- 1 800 km de réseaux
- 99 880 abonnés au service
- 63 réservoirs et châteaux d'eau
- 22 253 000 m³ facturés aux abonnés en 2020
- 88 % de rendement global du système de distribution

Assainissement : une légère hausse

La légère hausse de la redevance en assainissement correspond à l'inflation. Elle représente, selon les communes, entre 1 € et 5,40 € par an pour une consommation type de 120 m³.

Chiffres-clés

- 22 stations d'épuration soit 18 354 000 m³ d'effluents épurés
- 17 millions m³ d'eaux usées traitées
- 163 postes de refoulement
- 1 930 km de réseaux eaux usées ou unitaires
- 20 776 000 m³ assujettis à la redevance assainissement

Vers une harmonisation des tarifs et des services

La Communauté urbaine mène un travail de fond pour réduire le nombre de contrats des intervenants en matière d'eau, de 56 en 2017 à 29 en 2022, mais aussi pour harmoniser les tarifs sur son territoire où 27 variantes sont actuellement appliquées. Cette action porte déjà ses fruits puisque l'écart de tarifs entre les différentes communes est de 61 % alors qu'il s'élevait à 99 % en 2017. Dans le cadre du renouvellement des contrats de délégations dans 29 communes cette année, cet effort va se poursuivre.

Au-delà de ce souci d'harmonisation, la qualité de l'eau distribuée s'affirme comme un enjeu majeur. De nouveaux équipements se déploient pour adoucir l'eau, c'est-à-dire réduire sa teneur en calcaire notamment, et des actions sont menées pour diminuer les taux de nitrates ou de pesticides. Cette qualité de service se traduit également par la généralisation de la télérelève, des travaux pour améliorer les réseaux de distribution, comme le renouvellement de plusieurs centaines de mètres de canalisation tous les ans.

Ces nouveaux contrats sont également l'occasion de réaliser la modélisation du fonctionnement des principaux réseaux. La numérisation permet de simuler l'impact de nouveaux clients importants (zone d'aménagement concerté ou lotissement par exemple...), de comprendre un dysfonctionnement, rechercher les causes d'une baisse de performance de la défense incendie... Cette modernisation améliore en moyenne l'indice linéaire de perte en eau de 20 % à 9 %, selon les secteurs, grâce à une politique active de recherche de fuites et la mise en place de plans d'actions.

Du nouveau dans votre commune

À compter du 1er juillet 2022, la Société des Eaux Fin d'Oise (SEFO) va prendre le relai de Suez Eau France. La société va installer une agence locale dans le secteur d'ici fin 2022. La qualité de l'eau distribuée qui provient du champ captant de Flins-sur-Seine, demeure inchangée.

En revanche, la mise à niveau des installations de télérelève effective à partir de juin 2023 présente plusieurs avantages :

- Une meilleure efficacité de la relève ;
- Une alerte plus rapide vous sera adressée en cas de consommation anormale ;
- La possibilité de suivre votre consommation sur l'espace client.

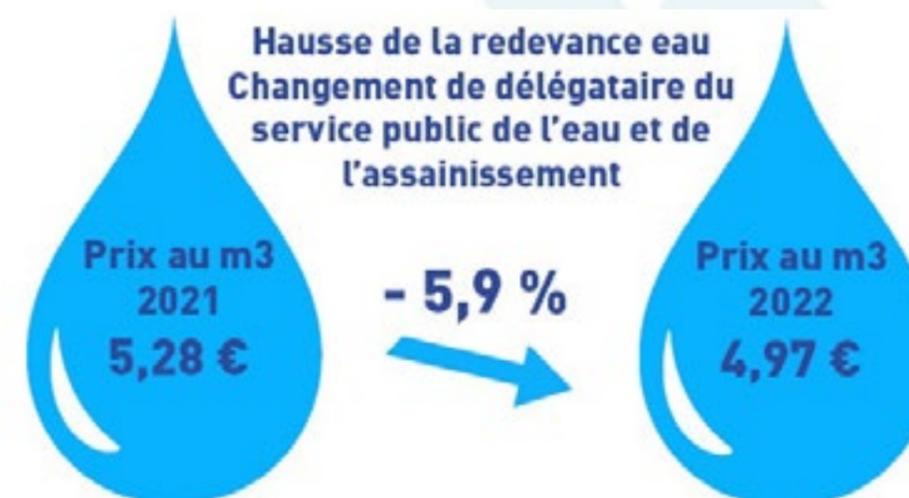
Pour la mise en place, il existe trois possibilités :

- Soit un module de relève est déjà installé sur un compteur récent et fonctionne normalement, aucune intervention ;
- Soit le compteur est récent et compatible auquel cas SEFO sollicitera un rendez-vous pour l'installation du module de relève à distance ;
- Soit le compteur est trop ancien ou non compatible : un courrier de SEFO sera adressé pour le remplacement du compteur et l'installation du module de relève à distance.

Quel que soit le cas de figure, l'abonné n'aura rien à payer.

En assainissement, depuis le 1er février 2022, la Société des Eaux Fin d'Oise (SEFO) a également pris le relai de Suez Eau France pour le service de collecte.

Évolution du prix de l'eau et de l'assainissement à Nézel



QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS ?

- Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.
- Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.



Mardi matin



**Mardi après-midi, toutes les 2 semaines
Semaines paires**

Voies étroites (Chemin des Bellevues, Ruelle de la Paquière, Route de Montgardé les numéros : 1, 1bis, 1ter, 5, 7, 9, 9bis, 13, 36, 38, 40, 42, 44 et 46) : **collecte le matin**



Collecte en points d'apport volontaire



Mercredi après-midi

du 24 août au 30 novembre

Voies étroites (Chemin des Bellevues, Ruelle de la Paquière, Route de Montgardé les numéros : 1, 1bis, 1ter, 5, 7, 9, 9bis, 13, 36, 38, 40, 42, 44 et 46): **collecte le matin**



La propreté, c'est pas pour les chiens !

Même si, pour beaucoup, c'est devenu un réflexe, trop de propriétaires de chiens refusent encore de se pencher pour ramasser leurs déjections (celles des chiens, bien sûr). La commune a pourtant mis à disposition des sacs à crottes et des poubelles bien visibles, en nombre.

Aux abords de l'école, on a pu lire ce message écrit à la craie, sûrement par des enfants déjà très engagés, ce que nous saluons !

« Ramassez les crottes »

Alors oui, à Nézel les chiens sont les bienvenus, mais pas les maîtres mal éduqués.



STOP AUX MÉGOTS !

Vous trouvez normal de jeter vos cigarettes dans la rue ?

Pas nous!

Vos mégots sont une des causes majeures de pollution de la planète et vous en êtes en partie responsables.

Pour rappel :

1 mégot pollue	1 mégot met	Chaque mégot jeté
500 litres d'eau	12 ans à disparaître	par terre finit dans la mer

Un mégot sur la voie publique = 68€ d'amende



Nézel

**COLLECTE DES ENCOMBRANTS
À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET**

Retour aux collectes à dates fixes,
en porte à porte, sur la base de 4 par an.

Vos dates 2022 :
vendredi 16 septembre
et vendredi 25 novembre

Consultez et téléchargez à tout moment votre calendrier de collecte personnalisé à votre adresse
SUR GPSEQ.FR

Nuisances sonores

Bricoleurs, jardiniers, nous vous rappelons que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, bétonnières, raboteuses ou scies mécaniques, etc... sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Ces travaux temporairement bruyants sont acceptés selon les horaires suivants :

- du **lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les **dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

STATIONNEMENT :

Afin de permettre aux automobilistes de trouver un stationnement proche des commerces, les places situées aux abords de la mairie sont à durée limitée.

Zones bleues : Le stationnement est limité à **1h30**. C'est le cas du petit parking de la mairie mais aussi du parking de la place de l'église, du parking de l'entrée de l'espace Pierre Brémard et des places délimitées le long de la Rue Saint Blaise.

Zones vertes : Places en épis entre les parkings haut et bas de la mairie.
Limitation de stationnement à **4 heures**.

Zones blanches : Au-delà de **7 jours**, un stationnement ininterrompu est considéré comme abusif.



1H30 Max



4H Max

Sachez aussi qu'une dizaine de places est généralement disponible Chemin des Hamards (en face de l'école). Ces places sont aisément accessibles par le passage sous terrain. Nous incitons donc les personnes qui le peuvent à utiliser celles-ci afin de libérer le stationnement pour nos commerçants.



7 J Max

Chemin des Hamards



Passage sous-terrain



Cérémonie du 8 Mai

En mémoire du 8 Mai 1945, date symbolisant la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, des habitants se sont rassemblés dimanche 8 mai 2022.

Le cortège est parti de la Mairie en direction du cimetière accompagné par un superbe véhicule militaire.

La Mairie tient à remercier Henri Bechet, notre porte drapeau et la présence amicale des anciens combattants Nézelais.

Un grand merci aussi à Nézel Music qui, comme à son habitude, sait rendre ces moments très émouvants.



TILDA COIFFURE
Coiffeuse à domicile
06 60 40 61 37
tilda.boyer@gmail.com

Transport ACDS
2 Impasse Coudé - 78410 NEZEL
Tél : 01 30 90 28 68 • Port : 06 28 26 34 49
transport@acds.fr

R. PELEG Robert Pascal Electricité
18 bis Rue Saint Blaise
36 91 09 08
Fax : 01 30 91 17 69
r.peleg@wanadoo.fr

SARL MARTINS CLAUDIO
Maçonnerie Générale
10 route de Montgardé
Nezel 78410
01 70 51 25 40 - 06 12 90 80 04

AurelPoint
Peinture, revêtements
aurel.point@gmail.com
4 Impasse Corat
78410 NEZEL
06 16 95 23 52
15 ans d'expérience à votre service
Peinture standard et bio, revêtements
Devis rapide et gratuit

MENUISERIE CHARPENTE ET COUVERTURE
PIFFAULT GÉRARD
5 Rue du Petit Moulin
Tél et Fax : 01 30 90 34 81
06 10 36 64 43

ELEGANCE MENUISERIE
5 Rue de la Terrienne - 78410 NEZEL
Tél : 01 30 95 79 81 - 06 03 70 44 18 - mail : elegancemenuiserie@gmail.com

CREATION GAZON TAILLE DE HAIES ELAGAGES
JARDINSpiration
Thierry TANFIN
10 Chemin des hamards
Tél : 01 30 90 00 24
06 64 49 20 24 - www.jardinspiration.com

Secrétariat

Tel. : 01 30 95 64 28

Fax : 01 30 90 18 97

Email: secretariat.mairie@nezel.fr

Lundi : 09h00 à 12h30

Mardi: 15h00 à 18h00

Mercredi: 09h00 à 12h00

Jeudi: 14h30 à 17h30

Vendredi: Fermé

Samedi: 09h00 à 12h30

Le secrétariat est à votre service pour toutes les démarches ou renseignements concernant :

L'État Civil

La cantine scolaire

L'emploi, le social

Les locations de salles communales

L'urbanisme

Les élections

Etc...

La Mairie assure les services d'une Agence Postale



Monsieur Le Maire Dominique TURPIN

vous reçoit :

Le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous pris en mairie

Les adjoints à votre service reçoivent sur rendez-vous pris en mairie

Hélène MAHAUT,

Adjointe au maire,
pour Les affaires générales,

Philippe OLLIVON,

Adjoint au maire,
pour Le cadre de vie,

Thierry LABARTHE,

Adjoint au maire,
pour La jeunesse et associations,

Micheline VOINIER,

Adjointe au maire,
pour Les affaires sociales.

Antoine FOURNIER,

Conseiller délégué
en charge des Finances.

Nézel – Le Nézelais Edition N° 43

Directeur de publication :

Dominique TURPIN

Responsable de la publication :

Antoine Fournier

Publication, tirage et diffusion
par la mairie de Nézel

27, rue Saint Blaise 78410 NEZEL

Tel. : 01 30 95 64 28

Fax : 01 30 90 18 97

Email : secretariat.mairie@nezel.fr

Certains documents nous sont fournis directement par des associations ou organismes d'état et ne peuvent être modifiés.